

FINANCEMENT DU SECTEUR PUBLIC APRÈS LA RÉFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE



CONTEXTE

L'impératif de financement de la commande publique a conduit le droit qui la régit à s'adapter. Les textes européens et nationaux ont consacré ce mouvement de financiarisation en vue de favoriser l'accès au financement bancaire.

OBJECTIFS

Cette formation vise à :

- Découvrir les fondamentaux du financement de la commande publique ;
- Identifier les impacts de la réforme sur le financement de la commande publique ;
- Réfléchir aux solutions de structuration afin de combler certaines incertitudes des textes.

PUBLIC

- Juristes,
- Avocats,
- Directions financières

PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

PROPOS INTRODUCTIFS

- Les financements par le prêt
- Les financements par les crédits spécialisés

1. LA RÉFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- 1.1 Réaffirmation de principes fondamentaux et nouveaux apports
- 1.2 Dispositions relatives aux marchés de partenariat
- 1.3 Dispositions relatives aux Concessions

2. LE FINANCEMENT PAR LE PRÊT ET LES CRÉDITS SPÉCIALISÉS

- 2.1 Le financement par le prêt
- 2.2 Le financement par les crédits spécialisés et marchés publics

3. LE FINANCEMENT DES PARTENAIRES DU SECTEUR PUBLIC : LE FINANCEMENT DE PROJET D'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE

- 3.1 Réforme de la commande publique : Focus sur la clause indemnitaire divisible et articulation avec les accords autonomes
- 3.2 Financement de projet adapté pour répondre à la réglementation nouvelle
- 3.3 Cas pratique : le Financement d'un projet de délégation de service public

CONCLUSION

- Synthèse
- Les grands projets

MARDI 16 AVRIL 2019

Formation d'une journée

DURÉE : 7h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quiz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEURS

Samia Koubba est responsable juridique des financements structurés au sein du département juridique de la direction banque de financement et d'investissement de La Banque Postale qu'elle a rejoint en mai 2016. Elle intervient principalement dans le cadre de transactions d'énergies renouvelables, d'infrastructures publiques et d'actifs industriels.



Christelle Toncelli est juriste en financements structurés au sein du département juridique de la direction banque de financement et d'investissement de La Banque Postale. Elle intervient principalement aujourd'hui dans le cadre d'opérations d'infrastructures publiques, d'énergies renouvelables et d'acquisitions.

